

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE  
DES ÉPREUVES**

<b>CAP Sellier - Harnacheur</b> Défini par l'arrêté du 15 juillet 1981  Dernière session 2015	<b>CAP Sellier - Harnacheur</b> Défini par l'arrêté du 29 avril 2014  Première session 2016
<b>DOMAINES PROFESSIONNELS</b>	
<b>2-3</b> Dessin appliqué à la profession. <b>2-4</b> Technologie et prévention des accidents du travail.	<b>EP1</b> - Analyse et exploitation de données techniques.
<b>1-1</b> Fabrication d'une pièce d'harnachement. <b>1-2</b> Fabrication d'une pièce à la machine. <b>2-5</b> Economie Familiale et sociale. <b>2-6</b> Législation du travail.	<b>EP2</b> - Réalisation de tout ou partie d'un ou plusieurs produit(s) cousu(s) à la main et piqué(s) à la machine.
<b>DOMAINES GÉNÉRAUX</b>	
<b>EG1</b> Français et histoire-géographie, éducation civique	<b>EG1</b> - Français et Histoire-Géographie, Éducation civique.
<b>EG2</b> Mathématiques- sciences	<b>EG2</b> – Mathématiques, sciences physiques et chimiques.
<b>EG3</b> Education physique et sportive	<b>EG3</b> - Éducation physique et sportive.